

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages,29/3-1-preambule>

Préambule

- Recommandations - Les orientations pour les paysages agricoles (les paysages ruraux) -

Date de mise en ligne : mercredi 3 juillet 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

A noter : ces fiches sont proposées par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.
Elles sont susceptibles d'être complétées et enrichies.

Éléments de contexte

En cinquante ans [bleu violet]les problèmes auxquels est confrontée l'agriculture ont beaucoup évolué[/bleu violet] : il ne s'agit plus seulement d'accroître la productivité mais de raisonner compétitivité et maîtrise des coûts, gestion de l'environnement, complémentarité des activités au sein des territoires, différenciation des produits et offre de nouveaux services, transparence des manières de produire au regard du consommateur et du citoyen...

[bleu violet]L'agriculture reterritorisée[/bleu violet] ; le plus souvent de proximité à travers des circuits courts ; ne peut justifier à elle seule l'occupation des 52% du territoire.

Les 2/3 du territoire sont utilisés actuellement pour la production de viande et de lait (surface en herbe, surface en céréales pour l'alimentation du bétail).

[bleu violet]De nouvelles productions[/bleu violet] (telles que les cultures agroénergétiques par exemple) voient le jour.

D'une façon générale en ce qui concerne l'alimentation humaine il faudra produire plus avec moins d'intrants (engrais pesticides, etc...).

[bleu violet]L'arrivée de nouvelles populations sur le territoire rural produit une multiplication des usages et des enjeux sur un espace non extensible[/bleu violet] (campagne synonyme de ressources, de nature). Cet espace doit :

- ▶ Permettre à l'activité agricole de se développer,
- ▶ Accueillir des activités trop à l'étroit dans le tissu urbain,
- ▶ Faire face à une demande pressante de terrains pour un habitat pavillonnaire en expansion,
- ▶ Être un espace de récréation et de loisirs pour les citadins,
- ▶ Constituer la toile de fond du cadre de vie,
- ▶ Contribuer aux grands cycles de renouvellement de l'eau et de l'air, à la reproduction de la faune et de la flore,
- ▶ Participer à la préservation du patrimoine culturel que constituent l'agriculture vernaculaire et les savoir-faire traditionnels.

Ces évolutions parallèles du regard de la société sur les activités agricoles et leurs conséquences environnementales, alimentaires, sanitaires et de la place des espaces ruraux peuvent paraître éloignées de la problématique paysagère.

Or, [bleu violet]le paysage[/bleu violet] ne peut être apparenté à la seule partie de l'iceberg. Il est à la fois la conséquence facilement visible des activités agricoles (de plus en plus d'autres acteurs viennent interférer dans la production de paysage) et la première image perçue d'un territoire par les populations.

Point de rencontre d'une offre et d'une demande, il est l'objet de convergence des discussions confrontant la sphère agricole et les acteurs du développement des territoires ruraux.

Ces nouvelles attentes sont de plus en plus relayées pour les gestionnaires et les décideurs politiques sous la forme de projet de développement local. Le paysage, par sa capacité à permettre à chacun de reconnaître une part de son identité, se révèle un bon média. Il devient rapidement un étendard de légitimation de nombreuses politiques locales

Préambule

: recherche identitaire, sauvegarde du patrimoine, promotion des produits du terroir.

Mais aborder la problématique de l'espace agricole en termes de paysage pose la question de la légitimité d'un regard extérieur sur des espaces privés, façonnés au quotidien par des agriculteurs dont c'est l'outil de travail et de production, ainsi que la source de revenu.

Cette position paysagère qui transforme par le regard un espace de travail en produit culturel, de contemplation et de loisirs, ne doit jamais se réduire à un décor. Ce paysage doit pouvoir être abordé par la compréhension et le respect de la réalité sociale, économique et humaine qui la produit.

L'espace agricole est un bien privé mais devient un bien public quand il s'agit de développement durable, de respect de l'environnement, d'insertion sociale et de paysage.

[bleu violet]Les grandes orientations[/bleu violet] sont pour les paysages agricoles ruraux peuvent être :

- ▶ Aller de l'objet vers le paysage et aller du paysage vers l'objet
- ▶ Former le regard des urbains et des néoruraux sur l'agriculture et les agriculteurs
- ▶ Produire dans le cadre du développement durable. Une agriculture en pleine transformation
- ▶ Agriculture et aménagement : mise en place d'une analyse fonctionnelle
- ▶ Réorganiser l'espace de production
- ▶ Utiliser l'approche paysagère dans la construction de nouveaux projets à toutes les échelles